

N/REF : 23/09/2024 17H36 C:263561 I:27761
V/REF : OSMIL806173382
V/Appel du Lundi 23/09/2024 a 17H36

FONCIA ECHIROLLES

1 RUE DES TROPIQUES
38130 ECHIROLLES

V/REF.IMM. 0067
IMMEUBLE : V.OLYMPIQUE ILN-0067
RUE C.KOGAN/PLACE L.TERRAY/
RUE L.LACHENAL/RUE H.DUHAMEL
38100 GRENOBLE

St Martin-H, le 23 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 13 HENRI DUHAMEL - LOGEMENT DE MME KNAHES AU 1ER ETAGE -

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : _ SDH URGENCES

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 23/09/2024 A 17H35 : APPEL TRANSMIS A LA SOCIETE BELLONE
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DE LA COLONNE EV DEPUIS LES TOILETTES
EXTRACTION DE CALCAIRE
TEST BON ECOULEMENT
SI RECIDIVE PREVOIR CURAGE COLONNE

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 15/10/24 a 13H22 M. E AJDONIK
AS LCOMPTER Email envoyé le 04/10/24 a 13H38 M. E AJDONIK
AS AB Email envoyé le 25/09/24 a 09H03 Mme P. COTTEL
FF LCOMPTER Email envoyé le 25/09/24 a 07H46 Mme P. COTTEL
AS LCOMPTER Email envoyé le 24/09/24 a 10H09 Mme P. COTTEL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	INTASTRE007-+Value interv en astreinte	1	150,00	150,00
1,00	DEBOUCH002-Débouchage colonne	1	118,00	118,00
TOTAL H.T.				268,00
T.V.A. a 10,00%				26,80
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>294,80</u>

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN